

## **Ils sont fous, ces Helvètes !**

Les citoyennes et citoyens helvétiques ont confirmé dimanche 11 mars leur caractère assidu à la tâche en refusant nettement de s'octroyer des congés payés supplémentaires.

Les Suisses étaient appelés à se prononcer sur une initiative (une loi proposée par un comité ayant réuni suffisamment de signatures dans la population) qui proposait de porter le nombre de semaines de vacances annuelles de quatre à six. Le verdict des urnes est net : deux tiers des Suisses ont rejeté cette proposition, et le verdict est le même dans la totalité des cantons, quoique moins marqué dans la partie francophone du pays.

Quelle mouche a donc piqué les électeurs suisses pour refuser de s'accorder plus de temps libre rémunéré, s'interroge le blogueur – suisse - de « Lu sur Telos » ?

Ce choix surprenant s'explique, pour lui, par une convergence de plusieurs spécificités helvétiques.

Premièrement notre système de démocratie directe, qui nous appelle aux urnes plusieurs fois par années pour toutes sortes de sujets, s'accompagne d'une appréciation par les électeurs qui dépasse leur intérêt direct immédiat.

La majorité des Suisses sont des salariés, qui auraient donc bénéficié de plus de vacances. Mais le débat a souligné que ce supplément de vacances compliquerait la gestion des entreprises, surtout des petites, et que le renchérissement du coût du travail aurait été défavorable à l'emploi. La spécificité suisse n'est pas qu'un tel argument ait été brandi, car il l'aurait été dans tout pays, mais que les salariés suisses n'aient dans leur majorité pas réagi en percevant la situation comme une lutte contre un patronat inamical, voire hostile.

La perception helvétique du patron renvoie plus au chef d'une petite structure que ses travailleurs connaissent qu'à un PDG distant, en d'autres termes plus à un partenaire qu'à un opposant.

Cette perception va de pair avec la démocratie directe : appelé régulièrement à se prononcer le citoyen majoritairement salarié raisonne alors plus comme un associé que comme un employé...

*Sources : Telos, Le Monde.fr, 14/03/2012*